

Extrait du registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2015

**Président : François de MAZIÈRES**

**Sont présents :**

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHE, M. Philippe BENASSAYA, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, Mme Francine BOBET, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY (sauf délibérations n°2015-12-11 à 19 – pouvoir à Mme Annick PERILLON), M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. François SIMEONI (sauf délibérations n°2015-12-11 à 19 – pouvoir à M. Benoît DE SAINT-SERNIN), M. Benoît DE SAINT-SERNIN (sauf délibération n°2015-12-10), M. Olivier LEBRUN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON.

**Absents excusés :**

M. Richard RIVAUD a donné pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN,  
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à Mme Nathalie JAQUEMET,  
Mme Laurence de PINS a donné pouvoir à Mme Karin LE MENE,  
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à Mme BRAU,  
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,  
M. Michel BANCAL a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,  
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à M. Erik LINQUIER,  
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Corinne BEBIN,  
Mme Martine SCHMIT a donné pouvoir à M. François LAMBERT,  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN a donné pouvoir à M. Sébastien DURAND,  
Mme Jane-Marie HERMANN a donné pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS.  
M. Laurent DELAPORTE,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 24 novembre 2015

Date d'affichage du compte-rendu : 2 décembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 64

**Titre : Nouvelles modalités d'accès à la déchèterie de Carrières-sur-Seine pour les services techniques des communes de la Celle-Saint-Cloud et de Bougival.**

**Convention entre le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine et la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**

- **M. Luc WATTELLE, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2224-13 et L. 5216-5 II ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu les statuts du syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine (SITRU) ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2013148-0005 du 28 mai 2013 portant modification du périmètre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc étendu aux communes de Bougival, de la Celle Saint-Cloud et du Chesnay ;

Vu la délibération n°2013-09-16 du Conseil communautaire du 24 septembre 2013 portant sur l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au syndicat de traitement des résidus urbains (SITRU) de la Boucle de la Seine.

-----  
Avant leur intégration dans la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP), les communes de Bougival et de la Celle-Saint-Cloud avaient transféré leur compétence traitement des déchets et déchèterie au syndicat de traitement des résidus urbains (SITRU) de la Boucle de la Seine. Dans ce cadre, les habitants et les services techniques de ces communes avaient la possibilité d'amener leurs déchets à la déchèterie de Carrières-sur-Seine.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, suite à leur entrée dans la CAVGP, leur compétence a été transférée à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc qui l'a ensuite déléguée au SITRU dont elle est adhérente pour ces deux communes.

En 2015, le SITRU a mis en place de nouvelles conditions d'accès à sa déchèterie de Carrières-sur-Seine, notamment avec la mise en place de badges. Ainsi, afin que les apports des services techniques des communes concernées puissent être déposés, une nouvelle convention doit être signée entre le syndicat et la CAVGP.

Précédemment, les services techniques des communes allaient directement à la déchèterie avec leurs pièces justificatives.

Le changement porte uniquement sur l'informatisation des accès.

Le Conseil communautaire est amené par la présente à se prononcer sur cette convention qui a notamment pour objet de préciser les conditions d'accès et la nature des dépôts autorisés.

-----  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *d'adopter la convention entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et le syndicat de traitement des résidus urbains (SITRU) de la Boucle de la Seine, d'une durée de 3 ans, renouvelable expressément.*
- 2) *d'autoriser le M. le Président, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les documents y afférents.*

-----  
*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.*

*Nombre de présents : 50*

*Nombre de pouvoirs : 13*

*Nombre de suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.*

Pour le Président,  
Par délégation,



**Olivier BERTHELOT**  
Directeur général des services



# Contrôle de Légalité

## Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2015\_12\_12

**Résumé de l'acte** : Nouvelles modalités d'accès à la déchèterie de Carrières sur Seine pour les s...

**Date de décision** : 01/12/2015

**Nature de l'acte** : Délibérations

**Classification** : 8.8. Environnement

**Rédacteur** : Emilie Briand

**AR reçu le** : 10/12/2015 00:00:00

**N° AR** : 078-247800584-20151201-2015\_12\_12-DE

### Pièces jointes :

2015-12-12 - traitement des résidus urbains.pdf

ANNEXE 2015-12-12.pdf

### Historique :

10/12/2015 14:13:22	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
10/12/2015 14:16:13	En cours de transmission	
10/12/2015 14:17:52	Transmis en Préfecture	
10/12/2015 14:22:41	Accusé de réception reçu	